



Plan Climat Air Energie Territorial

STRATEGIE ADOPTEE PAR SUD ESTUAIRE



Le PCAET de Sud Estuaire a été élaboré en partenariat avec le PETR du Pays de Retz et avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire

Documents constituant le PCAET

1. Délibération arrêt PCAET	
2. Résumé diagnostic	
3. Diagnostic air, énergie et climat	
4. Stratégie territoriale	X
5. Programme d'actions	
6. Fiches actions	
7. Evaluation Environnementale Stratégique	
8. Evaluation Environnementale Stratégique Résumé non technique	
9. Prise en compte des avis des personnes publiques associées	
10. Bilan des observations du public	

/ SOMMAIRE

1. Présentation des temps de concertation et de co-construction du diagnostic et de la stratégie
2. Présentation de la stratégie adoptée par Sud Estuaire
3. Présentation des scénarios énergétiques et climatiques retenus
4. Présentation des scénarios d'évolution des polluants atmosphériques retenus



/ CONSOLIDATION DU
DIAGNOSTIC et
ELABORATION DE LA
STRATEGIE
Ateliers de concertation

/ Consolidation du diagnostic : 11 janvier 2019

À l'issue de la phase de diagnostic climat-air-énergie, un **premier temps de concertation du territoire** a eu lieu le 11 janvier 2019 à l'échelle du Pays de Retz. Les élus, agents, et acteurs socio-professionnels étaient invités pour un **temps de consolidation et de partage du diagnostic**.

L'objectif était de présenter les premiers enseignements du diagnostic et de les conforter grâce aux contributions des participants.

Par table de travail, une table représentant une thématique, les participants étaient invités à **partager les bonnes pratiques du territoire ou au contraire les freins/obstacles** qu'ils pouvaient rencontrer. Quelques thématiques proposées étaient « Aujourd'hui, comment je me déplace sur le territoire ? » « Aujourd'hui, comment je fais pour me nourrir ? pour produire localement ? » « Aujourd'hui, comment préserve-t-on les ressources naturelles du territoire ? », etc..

Cet atelier de concertation a permis de consolider le diagnostic et les contributions sont intégrées aux rapports de diagnostic des EPCI accompagnés.

/ Elaboration de la stratégie : 5 mars 2019

Le 5 mars 2019, les **élus des intercommunalités du Pays de Retz** étaient invités pour **un séminaire commun** afin de travailler sur l'élaboration de leur stratégie. Bien que le séminaire était commun à tous les EPCI, les élus étaient réunis par territoire pour que les **temps de travail soient propres à chaque territoire**.

Des temps de mise en commun des contributions ont été proposés permettant ainsi de dessiner quelques enjeux à l'échelle supra territoriale que représente le Pays de Retz.

La matinée de séminaire a été structurée en deux temps de travail permettant aux élus de définir collégialement :

- **la vision du territoire d'ici à 2050**
- **les objectifs stratégiques**

L'ensemble des contributions du séminaire mis en parallèle des enjeux environnementaux (EES) de chaque territoire et des objectifs réglementaires nationaux (loi TEPCV), nous a permis de proposer une trame de stratégie cohérente à présenter à chaque EPCI.

/ Elaboration de la stratégie : 5 mars 2019

1. Définir la vision de son territoire :

Quelle vision partagée du territoire ? Quel cap veut-on se donner pour réussir la transition énergétique du territoire ? Quels futurs souhaitables pour le territoire ?

La méthode prospective de « **Rêverie éveillée** » a été proposée aux participants. Pendant 15 minutes, les élus ont été invités à fermer les yeux et se laisser porter par la voix de l'animateur qui les a emmenés en voyage en 2050 sur le territoire du Pays de Retz.

Les élus se sont ensuite réunis en table de travail, une table étant une thématique donnée (Produire de l'énergie, se déplacer, se loger, etc..). On leur a proposé de partager ensemble ce qu'ils ont vu pendant leur voyage en 2050 et qu'ils souhaiteraient garder. Il leur a ainsi été demandé de rédiger collégialement **5 futurs souhaitables** par thématique.

Un temps de priorisation des futurs souhaitables est ensuite proposé afin de pouvoir définir une **vision partagée du territoire**.



Quels sont vos 5 FUTURS SOUHAITABLES		VOTEZ pour le futur(s) souhaitable(s) qui vous semble(nt) prioritaires
Thème de votre table :	<i>Produire l'énergie que nous consommons</i>	
1		● ●
2		● ● ● ●
3		

/ Elaboration de la stratégie : 5 mars 2019

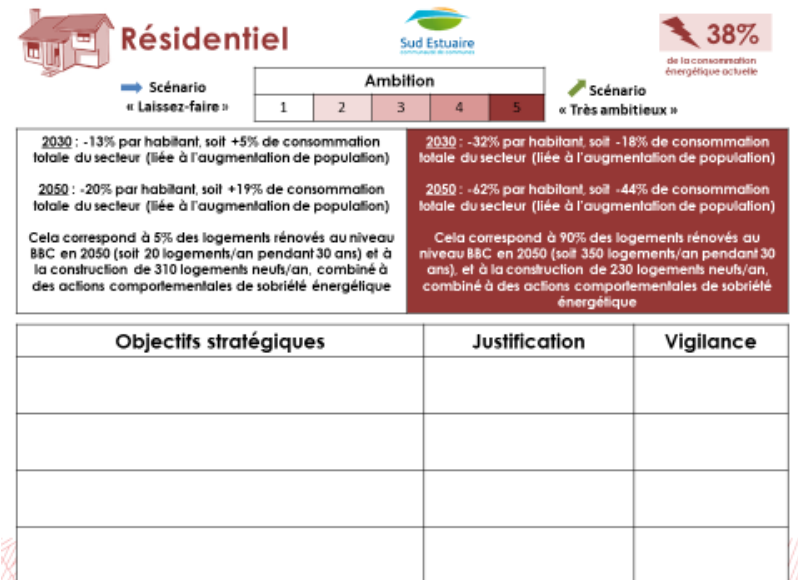
2. Définir des objectifs stratégiques :

Comment les objectifs stratégiques vont traduire la vision qu'on veut fixer pour le territoire ? Quelles ambitions concrètes peut-on se donner pour réaliser cette vision future du territoire ?



Le deuxième temps de travail proposé était un **atelier de scénarisation**. Deux scénarios énergétiques « bornes » ont été réalisés par territoire : un **scénario « Laisser faire »** et un **scénario « Très ambitieux »**. Ces scénarios permettent de dessiner **deux trajectoires énergétiques d'évolution de la consommation d'énergie, de production d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et 2050**.

Toujours réunis par thématique de travail, les élus devaient se positionner sur l'ambition de leur choix entre ces deux scénarios et d'argumenter leur positionnement à travers des **objectifs stratégiques**



/ Consolidation de la stratégie en COTEC

Avant présentation en COPIL, il semblait indispensable de présenter la trame de stratégie issue des contributions du séminaire aux **services de l'EPCI**.

Cette présentation a eu lieu lors du comité technique (COTEC) en mars 2019.

Ce COTEC a permis de consolider la 1^{ère} proposition de trame de stratégie grâce aux expertises des services techniques ainsi que de mettre en évidence les points de vigilance apportés par l'évaluation environnementale stratégique.



/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE SUD ESTUAIRE

validée par le COPIL

/ Les axes stratégiques pour le PCAET de Sud Estuaire

AXE 1 : Vers un territoire sain et sobre en énergie

AXE 2 : Vers un territoire autonome en énergie

AXE 3 : Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique

/ La stratégie du PCAET de Sud Estuaire



/ PRESENTATION DES TRAJECTOIRES ENERGIE-CLIMAT

validée en COPIL

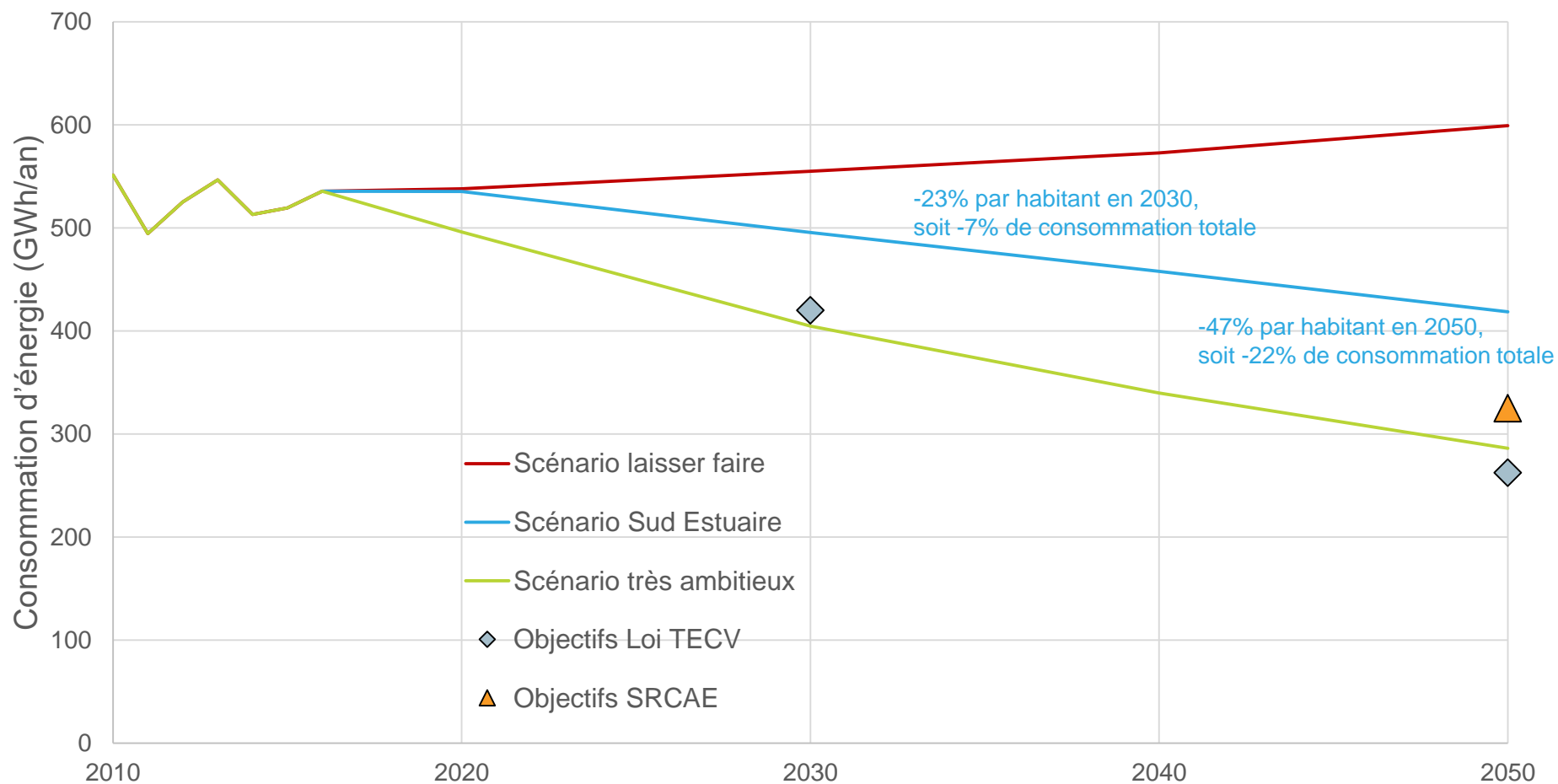
/ Hypothèse d'augmentation de la population pour Sud Estuaire

Spécificité du territoire : Prévion d'augmentation forte de la population, Basée sur l'augmentation observée entre 2010 et 2015 et sur les hypothèses du SCOT, il est considéré :

Année	2015 réelle	2020	2030	2040	2050
Population CCSE	29 468	31 512	35 600	39 688	43 776
% d'augmentation		7%	21%	35%	49%

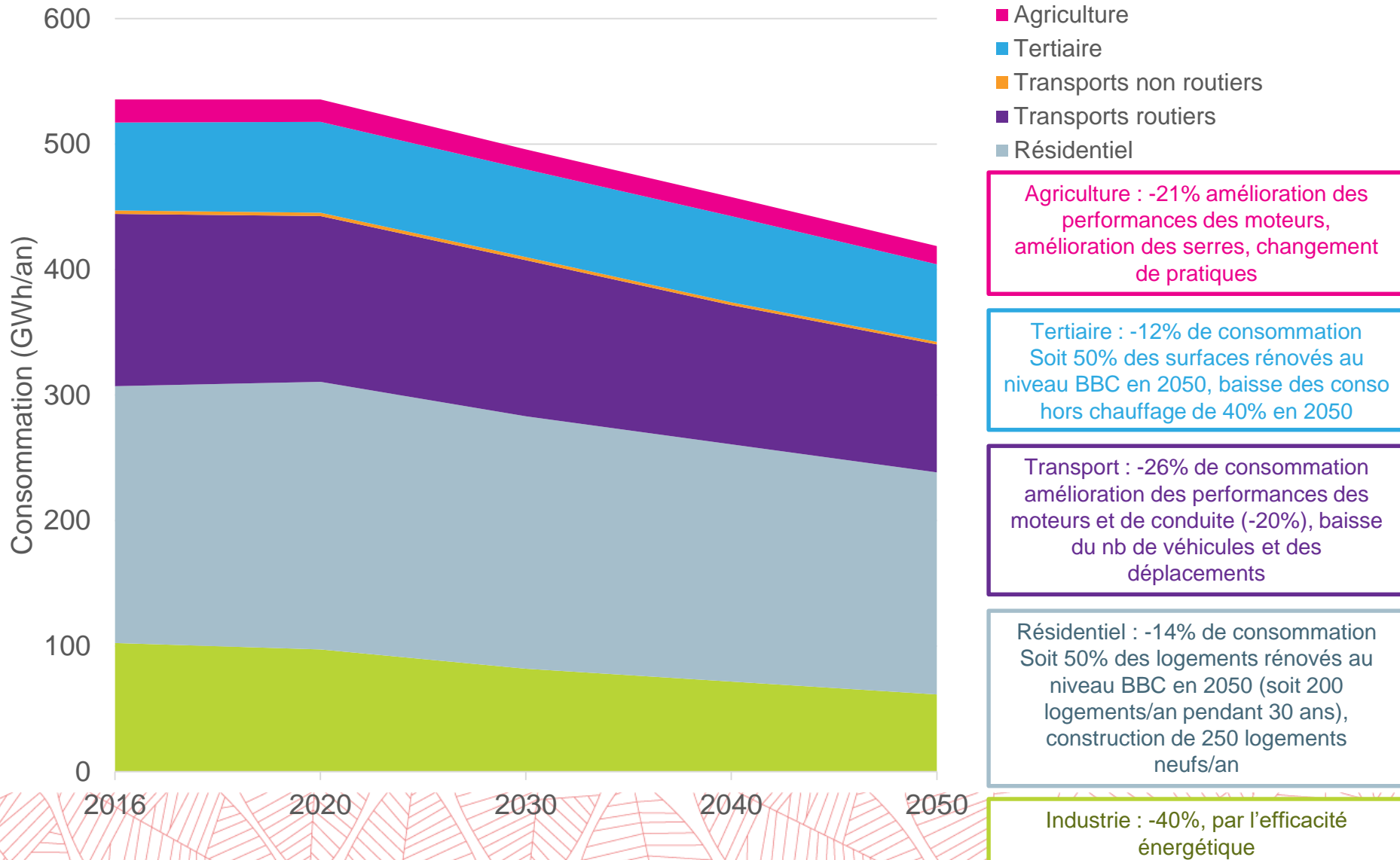
/ Trajectoire de baisse des consommations d'énergie de Sud Estuaire

Evolutions projetée des consommations de Sud Estuaire



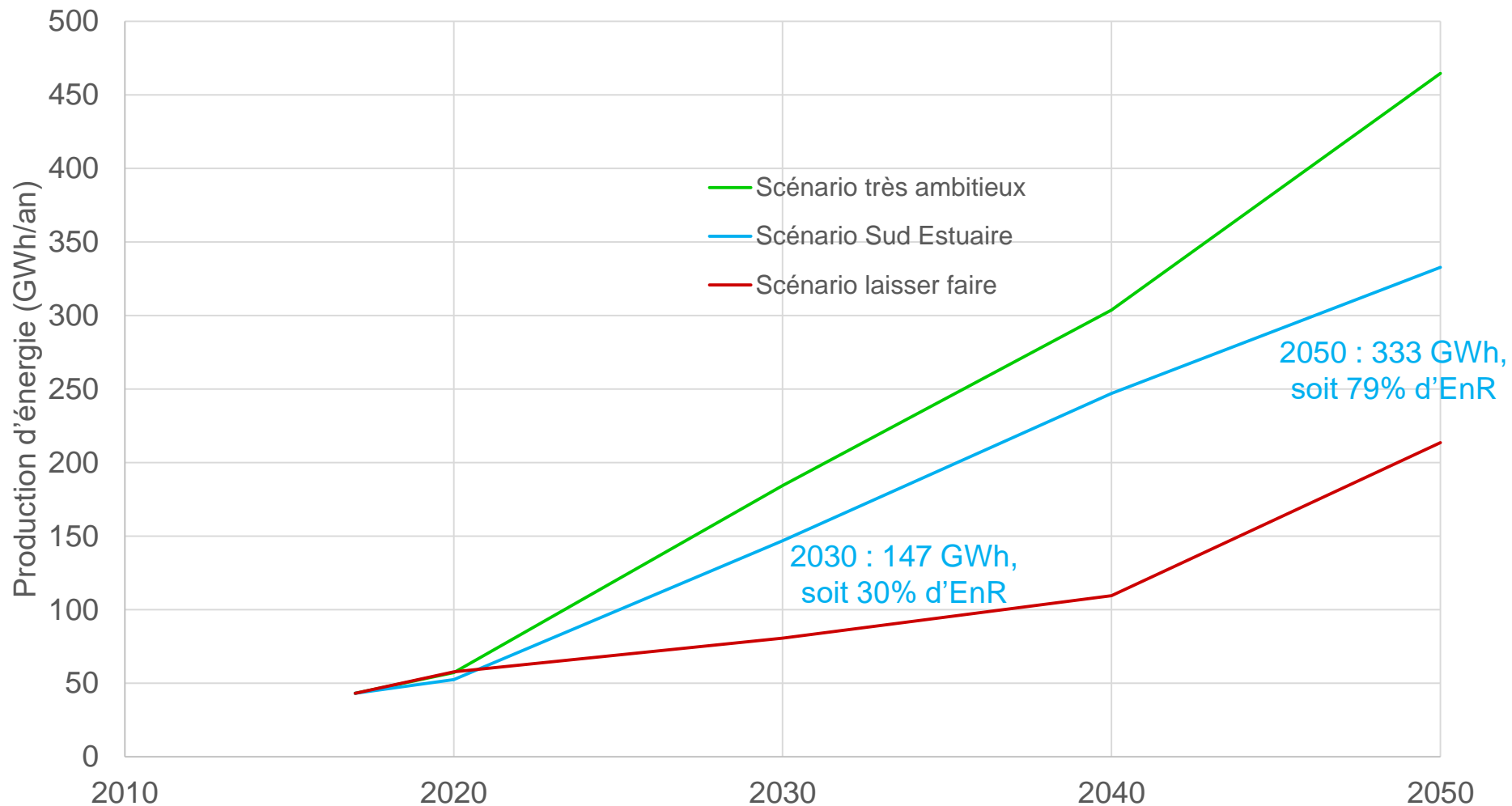
/ Trajectoire de baisse des consommations d'énergie de Sud Estuaire

Evolution de la consommation - Scénario Sud Estuaire

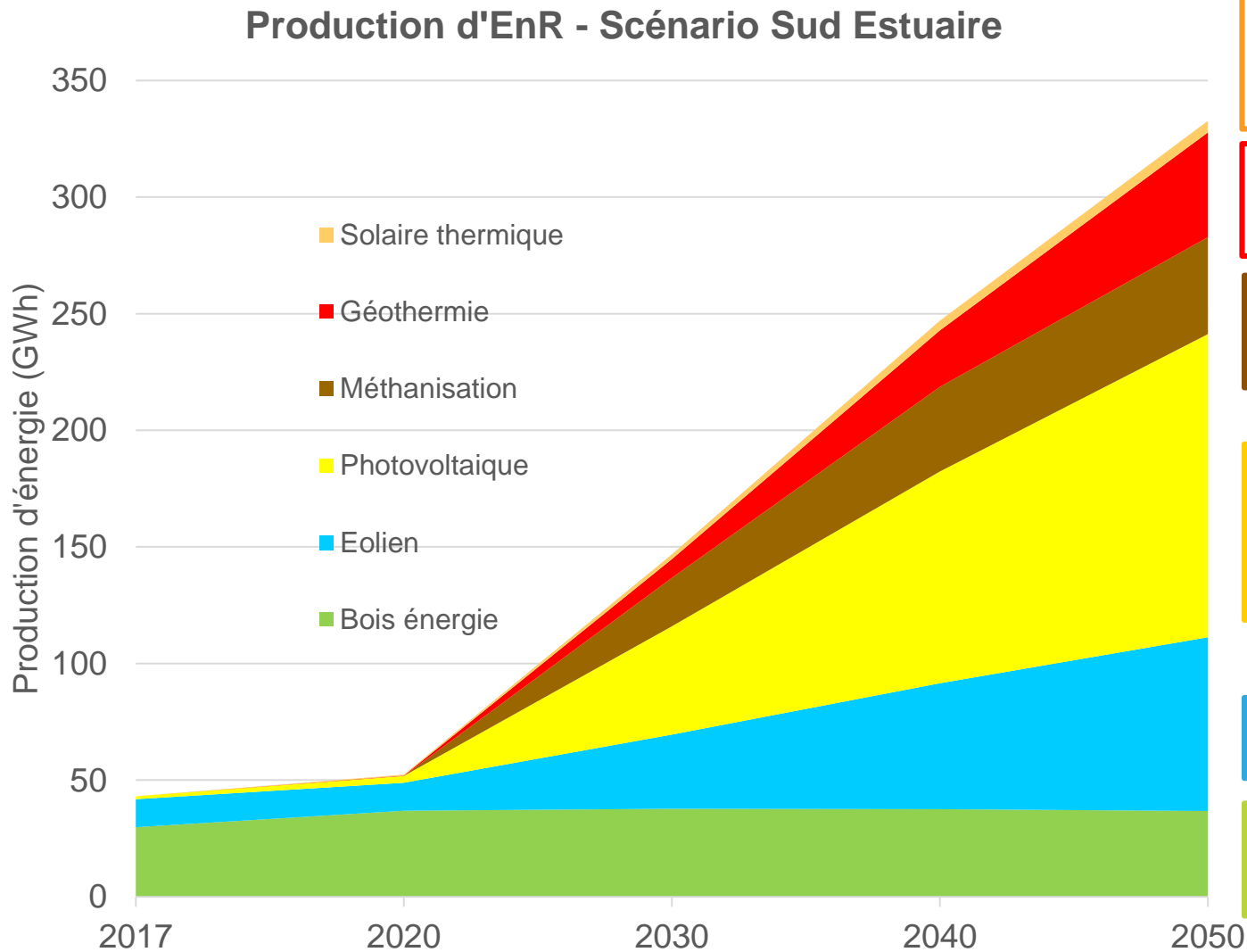


/ Trajectoire de production d'EnR pour Sud Estuaire

Scénarios d'évolutions des productions d'EnR de Sud Estuaire



/ Trajectoire de production d'EnR pour Sud Estuaire



Sol Th: 35% des maisons, 45% des logements collectifs, 50% des gros consommateurs
(40% du potentiel dispo)

30% des logements et 40% des bâti tertiaires
(45% du potentiel dispo)

4 installations de cogé et 2 d'injection
(38% du potentiel dispo)

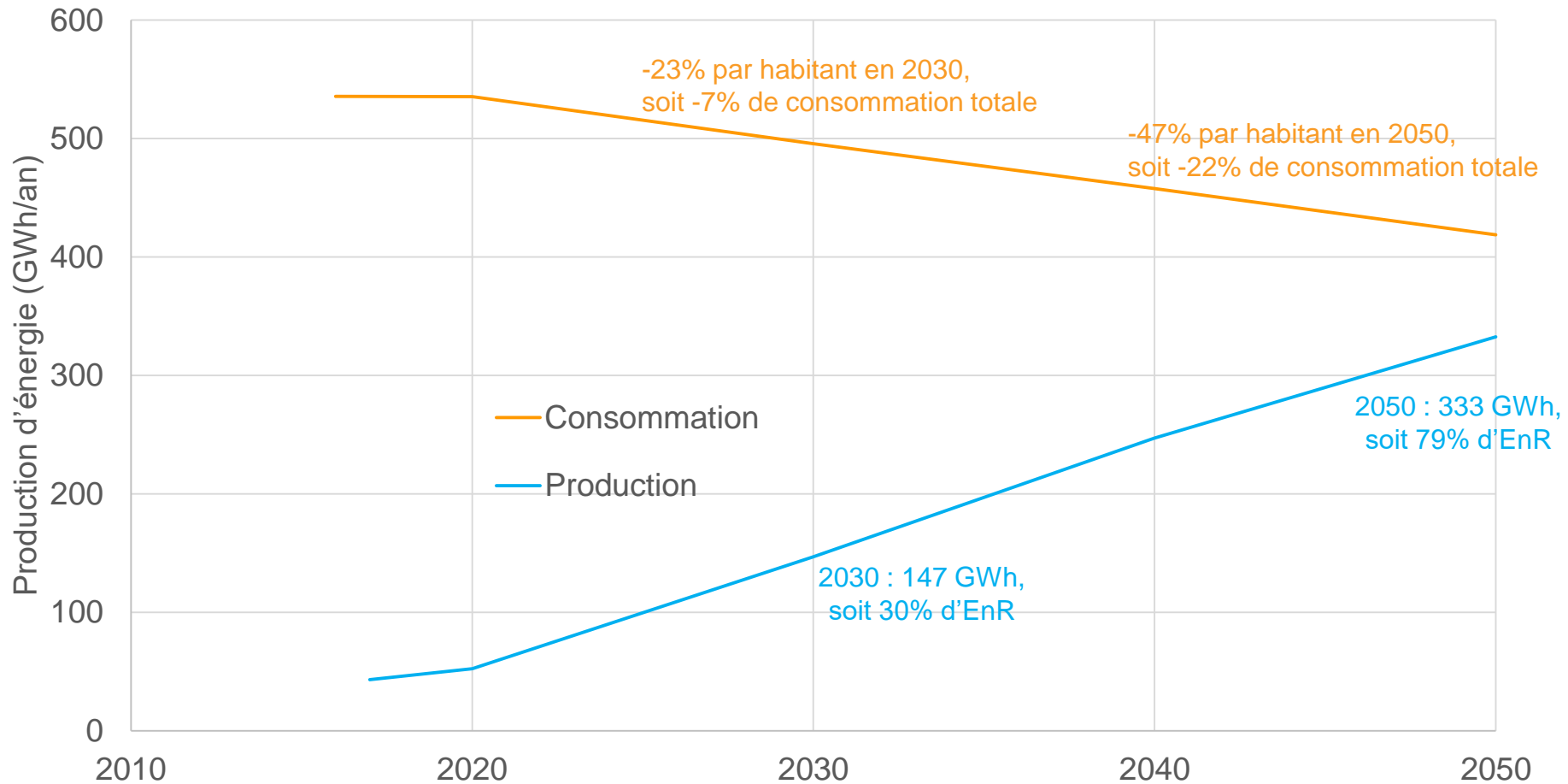
PV : 55% des toitures (soit 40ha), 36 ha de centrales au sol et 48 ha d'ombrières de parkings
(30% du potentiel dispo)

5 éoliennes supplémentaires
(60% du potentiel dispo)

30% des logements et 7% des tertiaires
(CONSO CONSTANTE)

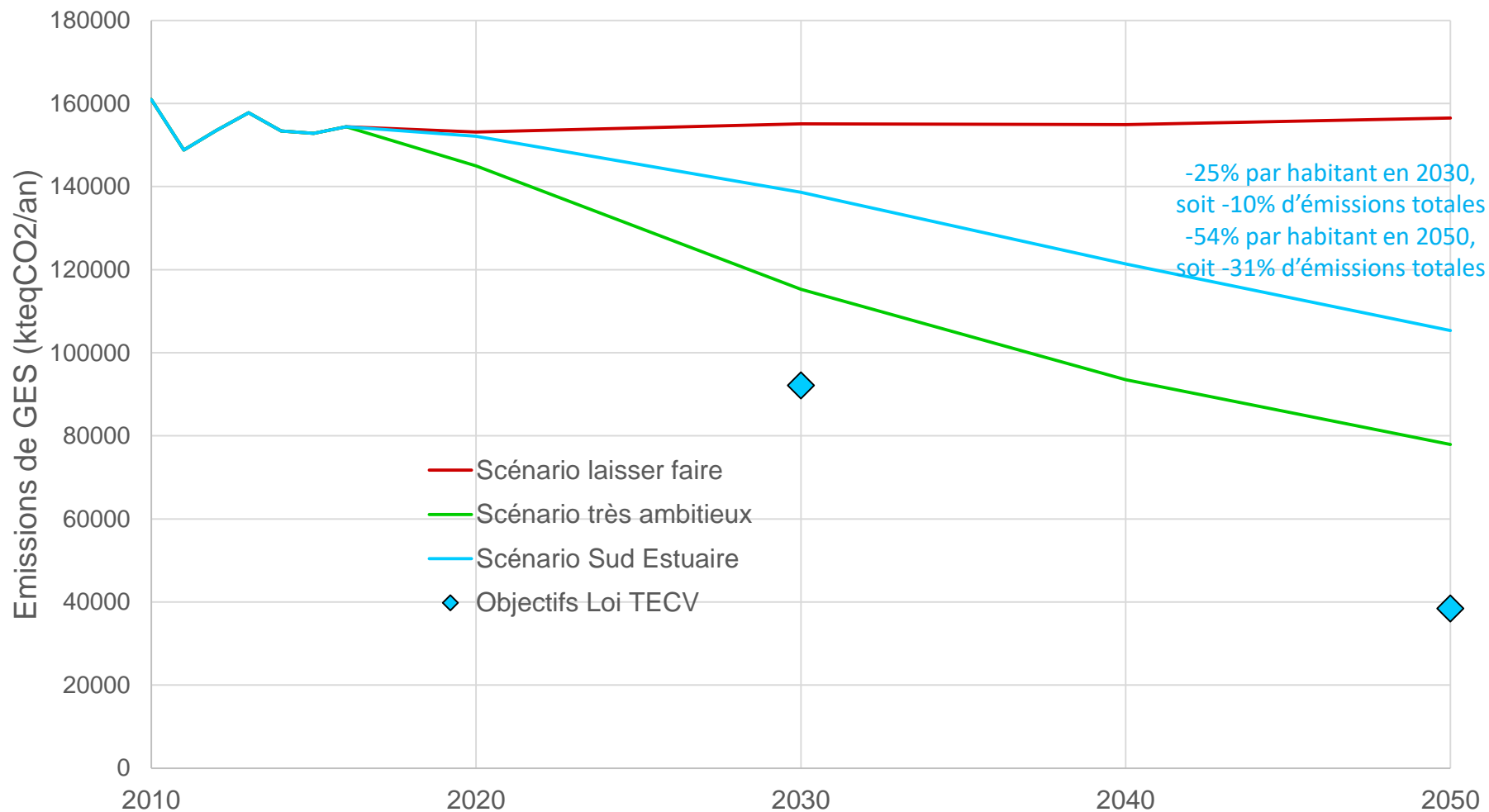
/ Trajectoires de consommation d'énergie et de production d'EnR pour Sud Estuaire

Consommation et production d'énergies de Sud Estuaire



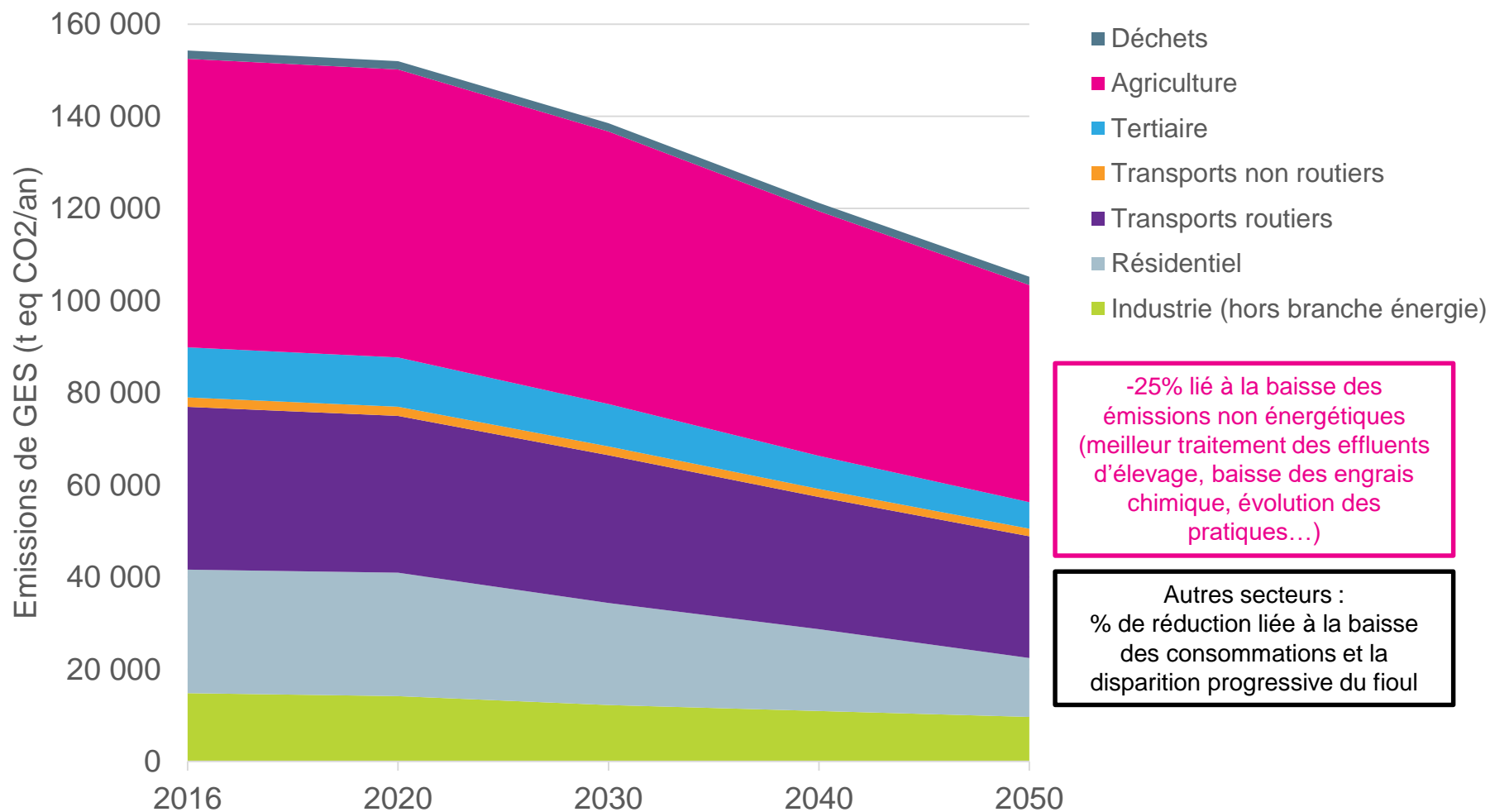
/ Trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre pour Sud Estuaire

Scénario d'évolutions des émissions de GES de Sud Estuaire



// // Trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre pour Sud Estuaire

Evolution des émissions de GES - Scénario Sud Estuaire



/ PRESENTATION DES TRAJECTOIRES QUALITE DE L'AIR

validée en COPIL

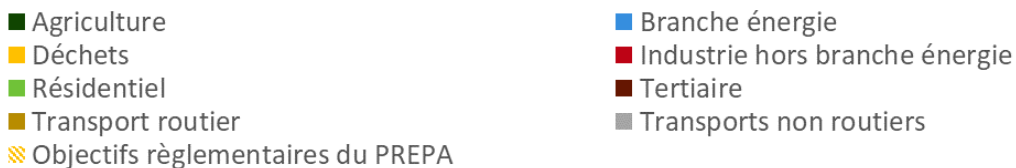
/ Trajectoires des émissions de polluants atmosphériques de Sud Estuaire

Il est proposé au territoire d'atteindre les objectifs réglementaires du Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).

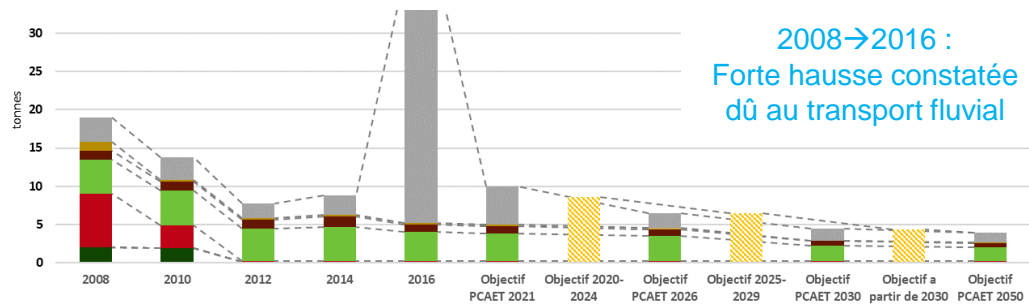
Point d'attention : augmentation des émissions d'ammoniac de 6% entre 2008 et 2016, objectif de -18% en 2030 par rapport à 2016.



/ Trajectoires des émissions de polluants atmosphériques



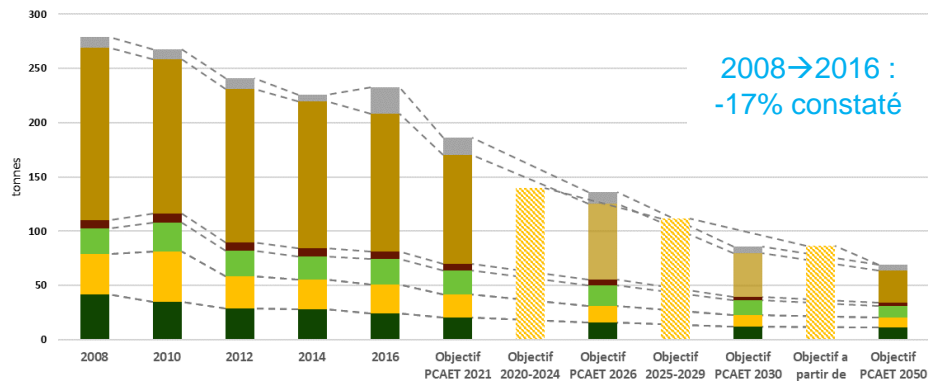
2008→2016 :
Forte hausse constatée
dû au transport fluvial



SO2	
2016 → 2030	Objectif : -88%
2016 → 2050	Objectif : -90%

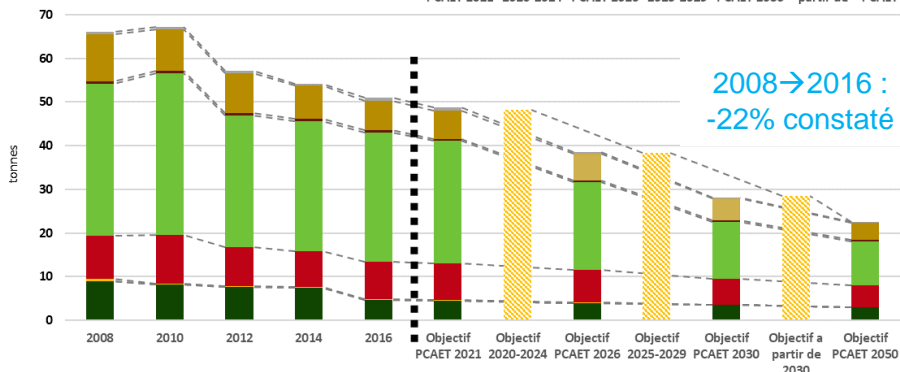
NOx

2008→2016 :
-17% constaté



NOX	
2016 → 2030	Objectif : -63%
2016 → 2050	Objectif : -70%

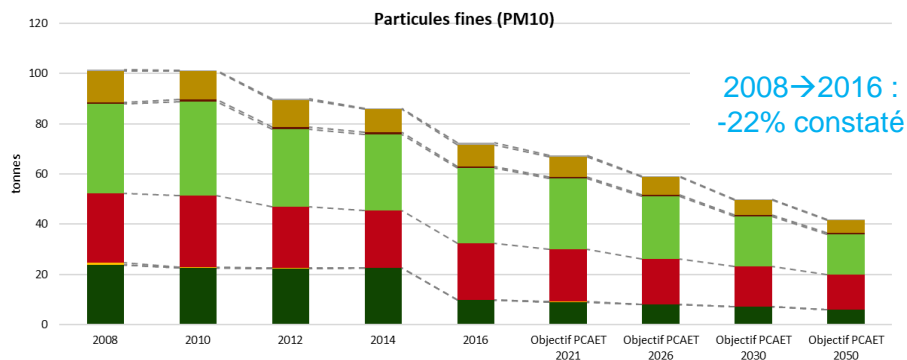
2008→2016 :
-22% constaté



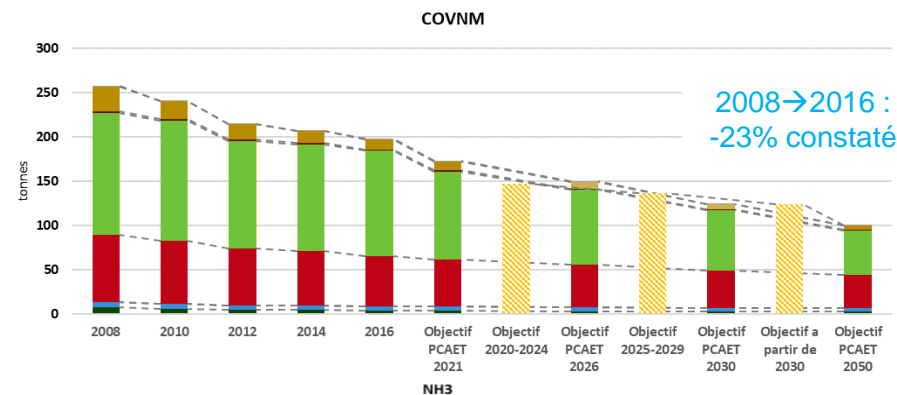
PM2,5	
2016 → 2030	Objectif : -45%
2016 → 2050	Objectif : -56%

/ Trajectoires des émissions de polluants atmosphériques

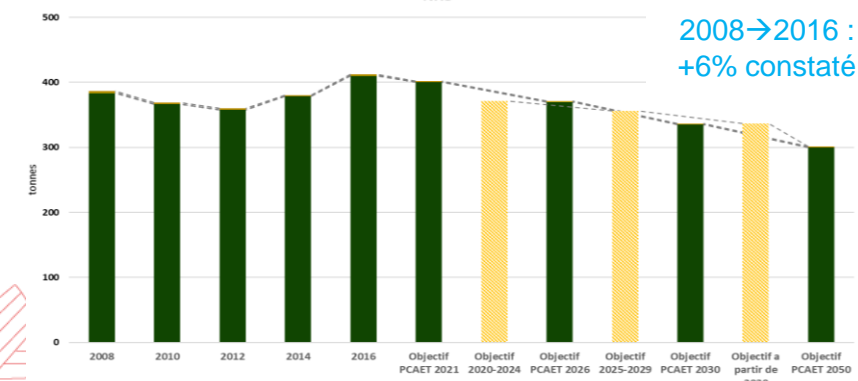
- Agriculture
- Branche énergie
- Déchets
- Industrie hors branche énergie
- Résidentiel
- Tertiaire
- Transport routier
- Transports non routiers
- ▨ Objectifs règlementaires du PREPA



PM10	
2016 → 2030	Objectif : -31%
2016 → 2050	Objectif : -42%



COV	
2016 → 2030	Objectif : -37%
2016 → 2050	Objectif : -49%



NH3	
2016 → 2030	Objectif : -18%
2016 → 2050	Objectif : -27%